

Mairie d'Aulnat
2 avenue Pierre de Coubertin
63510 Aulnat
T : 04 73 60 11 11
M : contact@ville-aulnat.fr

N° 2026-22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le vingt-deux avril deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. FAGONT Alain, Maire.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27 dont 4 procurations

L'ordre du jour de la présente séance a été :
Publié sur le site internet de la Commune le 22 avril 2026
Affiché en mairie le 22 avril 2026
Envoyé à la presse le 22 avril 2026

Présent(e)s : vingt-trois (23)

M. FAGONT Alain, Mme MAHAUT Jessika, M. THABEAU Didier, Mme CHETTOUH Aïcha, M. PRADIER Éric, Mme RÉVEILLOUX Françoise, M. LAZEWSKI René, Mme MATHEY Catherine, M. KLINKPÈ Sèvèho, M. ALLEZARD Fabien, Mme BALICHARD Dominique, Mme CORDELETTE Claire, M. DAVID Anthony, Mme DE ALMEIDA Dominique, Mme DELPUEYO Jessica, M. DOS SANTOS Antonio, M. GAILLARD Jean-Michel, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme PIRES Claude, Mme ALAPETITE Nadine, M. BACHELLERIE Frédéric, M. CHATTI Mourad, Mme COUTANSON Pascale.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : quatre (4)

- De Mme BERREIRO Elsa-Maria à REVEILLOUX Françoise ;
- De M. BÉRARD Cyrils à Mme MAHAUT Jessika ;
- De Mme MANDON Christine à Mme Nadine ALAPETITE
- De M. FROMENT Sylvain à M. Frédéric BACHELLERIE

Absent(e)s: zéro (0)

Secrétaire de séance : Mme Jessika MAHAUT.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures et constate que le quorum est atteint.

Objet : Subventions aux associations

Rapporteur : Catherine MATHEY

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,

Vu les articles L.1611-4 et L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'attribution de subvention aux associations par les conseils municipaux,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 21 avril 2026,

Considérant l'intérêt de soutenir les associations intervenant sur le territoire aulnatois dans leurs actions,

Considérant qu'il revient au conseil municipal de procéder à l'attribution des subventions,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver l'attribution de subventions aux associations et structures communales telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

Association	Proposition subventions 2026
ACPG-CATM	393,00 €
AFB DJIDJOHO	200,00 €
AMIS DU VIEIL AULNAT	765,00 €
ASSISTANTE MATER	200,00 €
BIEN ETRE A AULNAT	200,00 €
CHASSE	541,00 €
COS	8 000,00 €
DONNEUR . SANG	379,00 €
FCPE	200,00 €
APE	200,00 €
GRAINES de VIES	200,00 €
SOURIRE D'ENFANTS	200,00 €
PETIT'S LOUPS	427,00 €
ZENITH	503,00 €
LOTISSEMENT COMMUNAL	200,00 €
ARVENHA DRIFT	200,00 €
AMIS 4 pattes	200,00 €
LA TETE DANS LE RIDEAU	200,00 €
RADIOMANIA	200,00 €
COMITE DES FETES	5000,00 €



Association	Proposition subventions 2026
RONDE DES AULNES	0.00 €
CAP	688,00 €
ATHLETICS POWER	1 113,00 €
BADMINTON	3 338,00 €
BASKET	2 761,00 €
CYCLOTOUR.	576,00 €
FOOTBALL	9 408,00 €
JUDO	3 558,00 €
LUTTE	3 660,00 €
PETANQUE	2 756,00 €
TENNIS	3 237,00 €
TENNIS TABLE	2 295,00 €
VAILLANTS ARVER	11 164,00 €
VIET VO DAO	749,00 €
PAROISSE AULNAT	346,00 €
FOYER LEMPDES	382,00 €
OCCE FORMES ET COULEURS	1 134,00 €
OCCE F.BEYTOUT	10 107,00 €
UNICEF	200,00 €
TOTAL:	75 880,00 €

- *D'inscrire les crédits prévus au Budget Primitif 2026.*
- *De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance, Jessika MAHAUT	Monsieur le Maire, Alain FAGONT
	

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le



ID : 063-216300194-20260428-DEL2026_22-DE